



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 3 juin 2019
N° 704

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Clermont-Ferrand Pour la saisie de 1,4 tonne de résine de cannabis

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les agents de la brigade des douanes de Clermont-Ferrand, qui ont saisi le jeudi 30 mai plus de 1,4 tonne de résine de cannabis. La valeur de cette marchandise sur le marché illicite est estimée à plus de 10 millions d'euros.

Le 30 mai, les agents de la brigade des douanes de Clermont-Ferrand ont réalisé une saisie record de 1,4 tonne de résine de cannabis. Les produits stupéfiants étaient dissimulés dans un camion frigorifique, derrière un chargement de melons frais. Le camion a été contrôlé par les agents des douanes sur l'aire de Garabit (A75) – commune de Ruynes-en-Margeride (Cantal).

Le camion et sa remorque, immatriculés en Espagne, devaient livrer leur chargement de fruits et légumes (melons et brocolis) en Belgique et aux Pays-Bas. Le service a été intrigué par le comportement et les propos incohérents du chauffeur. Un contrôle approfondi du camion ne pouvant être réalisé sur place, il a alors été décidé de procéder à son dépotage dans des locaux adaptés, à proximité du siège de la brigade des douanes en périphérie de Clermont-Ferrand.

Alors que le convoi arrivait à destination, le chauffeur a brusquement tenté d'échapper à son escorte douanière. Une course poursuite s'est alors engagée. Le chauffeur a effectué plusieurs embardées pour provoquer la sortie de route des véhicules douaniers suiveurs, mettant en danger la vie des agents des douanes. Le chauffeur a finalement immobilisé son camion en travers de la route et a pris la fuite à pieds. Les agents ont tenté de le rattraper mais il a réussi à leur échapper. Le plan d'alerte a été immédiatement activé et l'aide des services de police sollicitée pour tenter de le retrouver.

Le déchargement intégral des 22 palettes de melons frais a été nécessaire pour accéder à la résine de cannabis qui était conditionnée sous forme de savonnettes.

La précédente saisie de cette importance remonte à janvier 2016 où 1,4 tonne de résine de cannabis avait été découverte par la BSI de Clermont-Ferrand, également sur l'A75.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : *« Je félicite les agents des douanes de Clermont-Ferrand pour cette saisie remarquable, témoignage de l'efficacité des contrôles douaniers et de l'implication constante des services dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée. »*

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos des médicaments saisis : <https://www.flickr.com/gp/douaneFrance/d81X0M>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03

09 70 27 32 72 / 06 64 56 00 02

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr